

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/04/2026 - 11357 - 2017 B 02238 - 828 891 051 - AB ESPACES VERTS

SARL AB ESPACES VERTS
5 RUE GARAUDE

33360 CAMBLANES ET MEYNAC

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Certifié conforme


	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/09/2025	Net au 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial	99 695		99 695	99 695
Autres immo.incorp.,avances & acptes	22 340	3 862	18 478	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	56 145	25 699	30 446	29 030
Autres immobilisations corporelles	51 517	35 219	16 298	62 242
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	25		25	25
Autres immobilisations financières	506		506	506
Total	230 228	64 780	165 447	191 497
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement	41 794		41 794	36 918
En cours de production	7 137		7 137	37 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	128 210		128 210	151 089
Créances				
Clients et comptes rattachés	61 686		61 686	91 056
Fournisseurs débiteurs	11 163		11 163	10 426
Personnel	62		62	
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 865		3 865	1 422
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	4 177		4 177	6 250
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	112 932		112 932	30 262
Total	371 025		371 025	364 421
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	601 253	64 780	536 472	555 918

	Net au 30/09/2025	Net au 30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	110 101	84 044
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	19 542	26 057
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	261 643	242 101
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	66 178	83 133
Découverts, concours bancaires		4 921
Associés et dettes financières diverses	23 228	25 383
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 250	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 523	84 554
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	46 043	49 581
. Organismes sociaux	34 254	29 259
. Etat, impôts sur les bénéfices	451	4 700
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 260	26 868
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	1 486	1 574
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 157	3 844
Total	274 830	313 817
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	536 472	555 918

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

ANNEXE

Exercice clos le : 30/09/2025

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	102 035	20 000		122 035
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 766	3 184	5 804	56 145
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	102 954	3 179	54 617	51 517
Immobilisations financières.....	531			531
Total.....	264 286	26 363	60 421	230 228
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 340	1 522		3 862
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 736	1 768	5 804	25 699
Autres immobilisations corporelles...	40 712	15 041	20 535	35 219
Total.....	72 789	18 331	26 339	64 780
Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	99 695	
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	LINEAIRE	5 ANS				
Autres immobilisations corporelles	LINEAIRE	10 ANS				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	36 918	41 794	36 918	41 794
En-cours de production de biens	37 000	7 137	37 000	7 137
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	151 089	128 210	151 089	128 210
Total.....	225 006	177 141	225 006	177 141

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients.....		
Autres créances.....		

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	501	501	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	76 776	76 776	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....		
Clients et comptes rattachés.....		
Autres créances.....		
Disponibilités.....		

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

120000

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	66 178	31 699	34 479	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	76 523	76 523		
Dettes fiscales et sociales.....	102 494	102 494		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	27 385	27 385		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	272 580	238 101	34 479	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	30 453
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts..... 2 468
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier..... 97 889
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée..... 42 435
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Effectifs

11

Dont apprentis
 Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

Non recensé

AB ESPACES VERTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 5 rue de Garaude
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
828 891 051 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 19 542 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 542 euros
A titre de dividende global à l'associé unique.....	12 000 euros
Soit 1 euro par part	
Le solde.....	7 542 euros

Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 117 643 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 12 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou

AB

le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %
30 septembre 2024	-	-	-
30 septembre 2023	-	-	-
30 septembre 2022	12 000 €	-	12 000 €

Certifié conforme
La Gérance

